



Ref : REG 08/2023

Avis d'appel d'offres

TRAVAUX DE MISE EN ŒUVRE DE LA ROUTE RN3D PAR DES PRODUITS RECYCLES DES DECHETS DE CONSTRUCTION ET DE DEMOLITION, L=1.2KM

Date limite d'envoi des Offres : 13/07/2023, à 14h (Heure locale Tunisie).

La société Respect Environnement Group, partenaire tunisien du projet RE-MED financé par le programme IEV CTF Med, lance un appel d'offres ouvert dans la zone du programme IEV CTF Med pour la construction d'une route expérimentale RN3D (Ben Arous).

Description du projet :

- Longueur de la route : 1,2 km
- Largeur de la route : 7 mètres
- Trajet : de l'emboîtement N3 (El Mourouj 3) à l'emboîtement avec la RR39
- Objectif : Utilisation de matériaux recyclés provenant des déchets de démolition et de construction pour une approche durable de la construction routière

Description du projet RE-MED

Le projet RE-MED « Application de l'innovation pour le développement de l'innovation pour une construction durable en méditerranée » est né de la nécessité de réduire les impacts environnementaux et sanitaires dus aux défaillances de la gestion des déchets de construction et de démolition (DC&D). Le projet vise à transférer et expérimenter des technologies permettant de transformer ces DC&D en ressources pour la construction et l'entretien des routes. Le projet comprend le développement d'une filière de recyclage des DC&D afin d'en faire un levier pour la transition sociétale, environnementale et digitale des territoires méditerranéens. Une section routière intégrant les DC&D sera construite et évaluée pour démontrer le concept. Le projet mettra en œuvre des formations structurées, des communications scientifiques et de vulgarisation, des guides méthodologiques, des projets de normes et des modèles économiques efficaces pour intégrer la dimension du développement durable dans le secteur routier. Le projet entend également soutenir les ministères de l'environnement tunisien et libanais afin de faire évoluer la réglementation pour faciliter l'utilisation d'au moins 20% de granulats recyclés dans la construction de routes, et ainsi ouvrir un marché des déchets de construction.

Le projet RE-MED est cofinancé par l'Union européenne dans le cadre du programme de coopération transfrontalière de l'instrument européen de voisinage « Bassin maritime Méditerranée » 2014-2020 (IEV CTF MED). Il a débuté le 04 septembre 2020 et a une durée de 37 mois (jusqu'au 03 Octobre 2023). Il dispose d'un budget global de 3.084.246,92 EUR, cofinancé à 90% par le programme IEV CTF MED.

Respect Environnement Group est un des partenaires principaux du projet RE-MED. A ce titre, il participe à différentes activités du projet, notamment en lien avec la construction de la route expérimentale et des appels à manifestations d'intérêts pour financer des installations de tri et de traitement.

Nous invitons toutes les entreprises intéressées et répondant aux critères ci-dessous à retirer le cahier des charges qui est publié en ligne sur le site internet du projet : www.enicbcmmed.eu ainsi que sur le site internet de REG : <https://www.reg.net.co/> . Il est également possible de le retirer à l'adresse suivante :

[Résidence le Moulin, Appartement B-02, avenue Hédi Nouira, Ennasr2, Ariana 2037, Tunisie.](#)

Les conditions de participation à cet appel d'offres sont les suivantes :

1. Le siège social des soumissionnaires doit être basé dans la zone du programme IEV CTF Med.
2. Les entreprises étrangères ou groupements solidaires d'entreprises étrangères spécialisées et qualifiées en travaux routiers, ayant l'expérience d'utiliser des matériaux de recyclage, peuvent s'associer à une ou plusieurs entreprises tunisiennes. L'entreprise étrangère doit avoir son siège basé dans la zone du programme IEV CTF Med et exister depuis au moins 2 ans.
3. Les entreprises ou groupements d'entreprises tunisiennes peuvent également participer à cet appel d'offres. Dans ce cas, certaines conditions sont requises, notamment l'agrément pour l'activité route (spécialité R2 : revêtements routiers, Catégorie 4 et plus, ou spécialité R0 : entreprise générale, Catégorie 3 et plus). Il est souhaitable de renforcer les moyens par une entreprise étrangère spécialisée et qualifiée en travaux routiers, ayant l'expérience d'utiliser des matériaux de recyclage, ainsi que par un expert ayant l'expérience d'utiliser les matériaux de recyclage des déchets de construction.
4. En cas de groupement d'entreprises, le nombre de membres est limité à deux (02).

Dépôt des offres :

Les offres doivent être déposées sous pli scellé, en deux enveloppes distinctes, envoyées par courrier recommandé ou remises en main propre (un accusé de réception signé et daté sera délivré au porteur) à l'adresse suivante :

« [Société Respect Environnement Group REG Résidence le Moulin, Appartement B-02 Avenue Hédi Nouria, Ennasr2 Ariana 2037, Tunisie](#) »

Enveloppe 1 :

L'enveloppe extérieure doit porter le numéro de référence et l'intitulé de l'appel d'offres "Offre technique", ainsi que la mention « Ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture ».

Enveloppe 2 :

L'enveloppe extérieure doit porter le numéro de référence et l'intitulé de l'appel d'offres "Offre financière", ainsi que la mention « Ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture ».

Date limite d'envoi des Offres : 13/07/2023, à 14h (Heure locale Tunisie).

Veuillez noter que les détails complets de l'appel d'offres sont disponibles dans le cahier des charges.

Respect Environnement Group se réserve le droit de rejeter toute offre incomplète, non conforme ou soumise après la date limite.

Nous encourageons vivement les entreprises qualifiées à participer à cet appel d'offres et à contribuer à la réalisation de ce projet novateur. Votre expertise et votre engagement en faveur de la durabilité sont essentiels pour atteindre nos objectifs communs.

Pour obtenir plus d'informations, veuillez nous contacter sur l'email suivant : respectenvironnementg@gmail.com.

Nous avons hâte de recevoir vos soumissions et de collaborer avec vous dans cette entreprise passionnante. Ensemble, nous pouvons faire une réelle différence dans le développement d'infrastructures durables et respectueuses de l'environnement.

Zone du programme :

Territoires éligibles



- Algérie : Tlemcen, Ain Temouchent, Oran, Mostaganem, Chlef, Tipaza, Alger, Boumerdes, Tizi Ouzou, Bejaia, Jijel, Skikda, Annaba, El Tarf
- Chypre : tout le pays
- Egypte : Marsa Matruh, Al-Iskandanyah, Al Buhayrah, Kafr ash Shaykh, Ad Daqahliyah, Dumyat, Ash Sharquiyah, Al Isma'iliyah, Bur Sa'id
- Espagne : Andalucía, Cataluña, Comunitat Valenciana, Región de Murcia, Illes Balears, Ciudad de Ceuta, Ciudad de Melilla
- France : Corse, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Grèce : Anatoliki Makedonia - Thraki, Kentriki Makedonia, Thessalia, Ipeiros, Ionia Nisia, Dytiki Ellada, Sterea Ellada, Peloponnisos, Attiki, Voreio Aigaio, Notio Aigaio, Kriti
- Israël: the whole country
- Italie : Basilicata, Calabria, Campania, Lazio, Liguria, Puglia, Sardegna, Sicilia, Toscana
- Jordanie : Irbid, Al-Balga, Madaba, Al-Karak, Al-Tafilah, Al-Aqaba
- Liban : the whole country
- Malte : the whole country
- Palestine : the whole country
- Portugal : Algarve
- Tunisie : Medenine, Gabes, Sfax, Mahdia, Monastir, Sousse, Nabeul, Ben Arous, Tunis, Ariana, Bizerte, Beja, Jandouba

Territoires limitrophes



- Algérie : à définir
- Egypte : Al Gharbiyah, Al Minufiyah, Al Qalyubiyah, As Suways
- Espagne : Extremadura, Castilla La Mancha, Aragon
- France : Rhône-Alpes, Auvergne, Midi-Pyrénées
- Grèce : Dytiki Makedonia
- Italie : Molise, Abruzzo, Marche, Umbria, Emilia Romagna, Piemonte
- Jordanie : Al-Mafraq, Ma'an, Amman, Ajlun, Jarash, Az Zarqa'
- Portugal : Alentejo
- Tunisie : Tataouine, Kebili, Gasfa, Sidi Bouzid, Kairouan, Zaghuan, Manouba, Le Kef, Siliana